BATIMENTS COMMUNAUX

La gérance des immeubles du chemin du Sidan 2 et 4, Fleuri 4 et route de Gland 2 a été confiée à Rytz & Cie dès le 1er janvier 2017.

ECU VAUDOIS

Les travaux de rénovation de la barrière de la terrasse de l'hôtel-restaurant de l'Ecu Vaudois ont débuté au mois d'octobre par le démontage de la glycine et de son armature. Ils se sont poursuivis par le sablage sur place de la barrière, qui a ensuite été démontée pour partir en usine pour le galvanisage et l'application d'une nouvelle peinture.

La pose de la barrière, ainsi que l'installation d'un éclairage ad'hoc se feront en début d'année prochaine.

IMMEUBLES CHEMIN SIDAN 2 ET 4

Les écoulements de tous les appartements (cuisines et salles de bains) ont été débouchés et nettoyés suite à des problèmes d'écoulements. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Liaudet Pial.

IMMEUBLE CHEMIN FLEURI 4

L'appartement qui s'est libéré au dernier étage a été entièrement rafraîchi.

ABRI DE LA COLOMBIERE – CHEMIN DE LA FAVRE

L'abri est resté vide en 2017, mais toujours à disposition de L'EVAM. Le nombre de migrants arrivant sur notre sol a baissé ces dernières années, le canton fait son possible pour n'avoir pas à utiliser les abris pour loger ces personnes. Le résultat est donc l'abandon de la solution d'urgence que représentaient les abris. Puisse cela durer!

IMMEUBLE ROUTE DE GLAND 2 (ex poste)

La rénovation de l'appartement de 4 pièces, situé juste en dessus du local de La Poste, a été terminée en mars 2017 et le logement reloué dès le 1er avril 2017.

SALLE DE FLEURI

Un lift pour personnes à mobilité réduite a été installé dans la salle communale de Fleuri.

Berseth sols a procédé au changement du revêtement des gradins de la salle de gymnastique. L'ancienne moquette était complètement usée et décollée.

3E HANGAR A COPEAUX

Au début de l'année, nous avons pu commencer la construction du 3e hangar à copeaux à Bioley. Celui-ci est identique au 2e hangar, c'est-à-dire avec une capacité de stockage de copeaux d'environ 2500 m3. Des portails ont été posés à l'entrée du site.

TEMPLE ET PLACE DE JEUX ATTENANTE

Le mur situé à l'ouest du Temple, qui délimitait la place de jeux a été démoli, ce qui donne plus d'espace. Des bancs ont été posés.

Un cheminement piétonnier en pavés a été créé sur la place caillouteuse de l'église.

IV. TRAVAUX ET TERRITOIRE

ROUTES ET CHEMINS

De nouveaux potelets flexibles ont été posés le long de la route de Saint-Cergue (pharmacie) et sur le carrefour de l'Ecu Vaudois. Les anciens poteaux métalliques étaient sans cesse arrachés ou pliés, ce qui occasionnait beaucoup de frais pour leur remplacement.

Nous avons procédé au remplacement des grilles et regards sur les routes de Gland, de Saint-Cergue et de Burtigny, qui étaient fendus et descellés et provoquaient beaucoup de bruit lors du passage des véhicules.

Les nouvelles grilles sont du type Wild et sont réalisées de sorte qu'elles ne bougent pas au passage de véhicules.

Suite à de fortes pluies au mois d'août, le collecteur EC (eaux claires) sur le chemin de la Colette (partie supérieure) a sauté et provoqué de gros dégâts sur ledit chemin. Il a fallu procéder au curage du collecteur, au remplacement du regard, de la grille, et à la remise en état du chemin.

De gros travaux de réfection sur la première partie du chemin de la Loye ont été entrepris par l'entreprise Pécoud de Le Vaud :

- Encaissement de la route
- Pose d'un collecteur d'eaux claires, de grilles et pose d'un nouveau revêtement

EMPLOYES : CONCIERGERIE ET VOIRIE

19.10.2017 - journée noire :
Décès subit de notre copain, ami, collègue et chef de la voirie Luc Guilloud.

Begnins se réveillait dans la stupeur et la plus profonde des tristesses: Luc Guilloud, chef de la voirie, était décédé dans la nuit. Si nous lui connaissions quelques ennuis de santé, personne ne pouvait imaginer une issue fatale aussi brusque qu'inattendue. C'est dans une émotion extrême que le village a pris congé de Luc lors de la cérémonie funèbre à l'église. Ses collaborateurs et les municipaux qui l'ont côtoyé garderont de Luc le souvenir d'une personne bienveillante, qui, s'il n'était pas un chef au sens premier du terme, le devenait par l'exemple qu'il tenait à donner de celui qui reste constamment sur la brèche.
La Municipalité a exprimé sa sympathie à sa famille et a plus particulièrement manifesté son soutien à ses enfants pour (entre autres) leur permettre de trouver un nouveau logement dans l'immeuble communal de Fleuri.

Le décès de Luc Guilloud a inévitablement conduit à mettre au concours en décembre 2017 une place d'employé de la voirie. La personne choisie est Monsieur Frédéric Gutschelhofer de Marchissy qui commence son travail chez nous en avril 2018. Il nous arrive du service de l'entretien de l'autoroute A1 à Bursins.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Comme chaque année, divers chantiers et constructions ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique usuelle ou simplifiée afin de permettre le respect du règlement communal sur la police des constructions. 19 permis ont été délivrés pour un montant de CHF 3'428'000.00.

PLAN D'AFFECTATION ET RÈGLEMENT

Le Grand Conseil ayant achevé la révision de la LAT, nous savons donc maintenant que, malgré une capacité d'accueil de plus de 900 habitants par rapport à la population de fin 2015, nous devons développer une méthode et un plan restreignant cette capacité à la moitié, pour arriver à l'horizon 2036 à une population de 2250 habitants.

Monsieur Bruno Marchand ayant perdu la force de travail que lui procurait le bureau disparu DeLaMa, nous a conseillé de nous adresser à Monsieur Giezendanner du bureau TeamPlus à Lausanne qui, à fin 2017, a repris le travail en se calant dans le budget alloué par le Conseil Communal.

2018 devra voir une évolution dans l'approche de cette problématique peu enthousiasmante pour la Municipalité de Begnins et ainsi que pour bien d'autres communes du canton.

CENTRE DU VILLAGE

2017 a été marquée par des tâtonnements et des blocages successifs entre les Commissions du Conseil d'une part et la Municipalité, son urbaniste Bruno Marchand et l'architecte Bernard Zurbuchen pressenti pour organiser un concours d'architecture d'autre part. Ces derniers, se sentant rejetés par une partie des commissions ont préféré se retirer du processus.

En 2018, une mise à plat complète en présence de toutes les commissions concernées, y compris de la commission consultative d'urbanisme, devrait permettre de faire redémarrer le processus.

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

Voici ce que nous écrivions l'an dernier « *Ce point est actuellement en standby. Rappelons cependant que la deuxième partie du programme du concours d'architecture n'est pas réalisée à ce jour. Elle comprend un réfectoire, une UAPE et une salle aula-spectacle. Les nécessités remettront un jour ce projet sur les rails* » Quelques signes précurseurs de besoins en locaux pourraient pousser à remettre ce projet sur les rails dans les années à venir.

DÉCHETTERIE

Pour l'heure, le problème de compensation entre terres agricoles et zones d'utilité publique est insoluble à Begnins et nous n'entrevoyons pas de solution dans un avenir quantifiable sur des terres actuellement colloquées en zone agricole. L'idée d'une installation dans la scierie désaffectée nous a également travaillés, sans apporter de réponse convaincante.

Remarquons cependant que, même modeste, éclatée entre le cabanon de la voirie et le chemin du Stand, elle satisfait la grande majorité des besoins de la population. Sa proximité est appréciée et son coût est parmi les plus bas du Canton.

Le ramassage des déchets encombrants 4 fois par an vient apporter un surcroît de facilités.

Malgré l'augmentation de la population à 1910 habitants, la quantité de déchets produite par habitant pour l'année, a plutôt tendance à diminuer : en 2017 la quantité de déchets par habitant était

de **370.70 kg** contre **389.22 kg** en 2016

Voici quelques statistiques pour l'année écoulée

Ordures ménagères (sacs blancs ramassage hebdomadaire)	272 tonnes
Objets encombrants (trimestriel)	71 tonnes
Déchets compostables (gazon, branches, etc...)	149 tonnes
Déchets méthanisables (déchets de cuisine, etc...)	23tonnes
Papier	70 tonnes
Carton	40 tonnes
Verre trié	80 tonnes
Alu/fer blanc	3 tonnes
Total des déchets	**708 tonnes**

Statistique des déchets – tonnage - Begnins

Libellés	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Var. 2016 /2017	%
Ordures Ménagères	438,10	437,91	231,70	254,87	259,32	254,30	259,58	5,28	2%
Objets encombrants	44,65	47,79	64,53	64,12	74,95	78,51	71,20	-7,31	-10%
Déchets compostables	180,09	195,98	178,63	180,47	151,23	166,65	149,26	-17,39	-12%
Déchets méthanisables			31,46	30,34	27,25	23,92	22,87	-1,05	-5%
Papier	85,67	87,05	63,89	82,22	81,49	77,16	69,82	-7,34	-11%
Carton	31,24	29,99	40,83	33,23	38,84	39,60	40,20	0,60	1%
Verre trié	73,39	71,70	79,84	79,57	79,80	79,22	80,06	0,84	1%
Alu/Fbl	1,55	1,68	3,25	2,95	3,40	3,04	3,02	-0,02	-1%
Total	**854,69**	**872,10**	**694,13**	**727,77**	**716,28**	**722,40**	**696,01**	**-26,39**	-4%

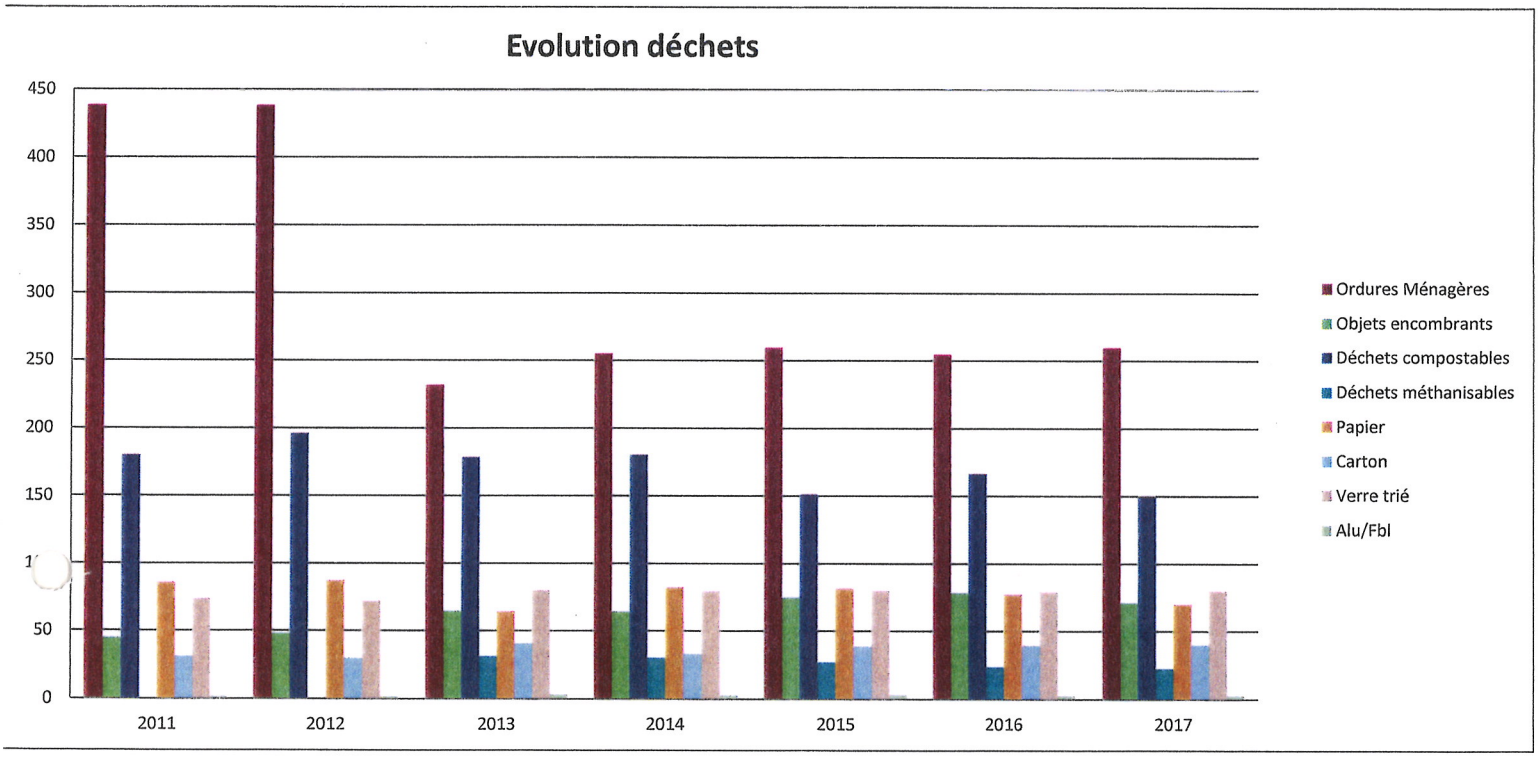

VIGNE DE LA COMMUNE (25ème édition)

La vigne de Fleuri est toujours cultivée par les vignerons du village. Messieurs Eric Barbay et Dominique Gervaix assument les tâches organisatrices de ces travaux en commun. La récolte 2017 s'est faite de la manière suivante :

- le chasselas à Serreaux-Dessus
- le gamay, le pinot noir et le garanoir ont été encavés à Sarraux-Dessous

Le millésime 2017 est remarquable et réjouira les fins palais du village lors des apéritifs où il sera servi: repas des anciens, repas des nouveaux habitants, apéritif du 1er août, Noël dans la Gd'Rue pour en citer quelques uns. Rappelons qu'il est possible de s'en procurer à l'administration.

La vigne vieillit, ne sera pas éternelle : replanter ou bâtir? telle est la question... Pour le moment nous recourons à la technique du marcottage pour combler les vides laissés par la mort inévitable de ceps.

V. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

AISE

Au 31.12.2017, le Comité de Direction est au service de 1183 élèves contre 1172 au 1er janvier 2017 dont la répartition est la suivante :

	Primaire 1P à 8P	Secondaire 9S à 11S	Total
Begnins	146	61	207
10 communes AISE (total)	826	357	1183

Le CoDir de l'AISE s'est réuni à 24 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos 10 villages.

L'autorité exécutive a présenté 4 préavis au Conseil Intercommunal lors des séances suivantes :

Séance du 25 avril 2017

Préavis N° 01/2017	Comptes 2016
Préavis N° 02/2017	Gestion de l'année 2016
	Approbation du rapport d'activités 2016 du Conseil d'Etablissement

Séance du 25 octobre 2017

Préavis N° 03/2017	Budget 2018
Préavis N° 04/2017	Complément de réponse motion Mouthon

Tous les préavis ont été acceptés tels que présentés.

Organigramme du Comité de Direction

Présidence	Claudine Vanat-Gachet
Vice-Présidence	Chantal Landeiro
Secrétariat	Vanessa Wicht
Comptabilité	Joseph Delort, Fiduciaire Heller SA
PPLS /CEF	Jean-Jacques Nicolet
Démographie	Cécile Martini
Prévention santé	Monya Jaccard
Transports	Anne Stiefel Claudine Vanat-Gachet Martin Bryner
Parascolaire	Chantal Landeiro Céline Etoupe Ipek Trigg
Bâtiments	Serge Cerato Jean-Jacques Nicolet Céline Etoupe
Finances	Claudine Vanat-Gachet

Sont également déléguées au Conseil d'Etablissement, Mmes Anne Stiefel, Présidente et Monya Jaccard, Membre.

Quelques faits marquants :

L'année 2017 fut une année paisible et sans grand bouleversement. La charge de travail liée à la reprise de l'enveloppe de fonctionnement de l'école est moins importante qu'en 2016. A nouveau cette année, l'AISE a géré la commande et la distribution des abonnements CarPostal. Cette organisation a représenté une grande charge de travail. Et une fois de plus grâce à la collaboration des greffes municipaux, la distribution des titres de transports s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

En cette fin d'année, la révision des nouveaux statuts de l'Association est dans sa phase finale. Une séance commune organisée avec tous les exécutifs et leurs commissions consultatives a permis d'obtenir des réponses à leurs questions avec l'objectif d'établir un rapport en connaissance de cause. Les retours de chaque commune sont parvenus à l'AISE en décembre. Après synthèse des propositions, remarques et demandes de modifications, une version finale sera soumise au vote dans chaque commune pour validation.

Le Directeur de l'école, M. Julien Wettstein, a quitté ses fonctions au 30 avril. Après un court intérim, son poste a été repris par Mme Corinne Gobet Malher. Ce départ est le début d'une nouvelle collaboration entre l'école et les communes, basée sur l'art de la confiance et du compromis et ceci dans un climat propice à la discussion constructive.

A la rentrée d'août, les élèves ont pu découvrir, au 1er étage de l'Esplanade, une bibliothèque entièrement réaménagée et financée par l'Association. Ce dossier si longtemps bloqué a pu trouver une issue heureuse dans un temps record pour le plus grand plaisir des jeunes élèves. Si ceux-ci doivent rester au centre de notre préoccupation, le CoDir doit également veiller au plus près à l'utilisation des fonds publics.

Le CoDir de l'AISE a cette année encore effectué un travail conséquent, et ceci, il est bon de le souligner, avec le soutien de notre secrétaire Mme Vanessa Wicht et avec l'appui des membres du Conseil Intercommunal et de son Président.

CANTINE SCOLAIRE

En 2017, entre 25 et 30 élèves de 1P à 4P sont inscrits à la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi à la buvette du foot. Trois personnes s'occupent d'aller les chercher/ramener à l'école, leur servent des repas préparés par la cuisine de l'EMS Bellevue et les surveillent durant toute la pause. Le prix de la prestation est, depuis la rentrée d'août, passé de CHF 13.-- à CHF 13.50 par repas avec surveillance.

Dans le cadre de l'harmonisation des cantines, l'AISE participe financièrement au remboursement partiel de certains frais (repas, salaires, loyers d'entretien), le reste étant à charge de la Commune. Nous pouvons constater que la cantine correspond à un certain besoin.

CENTRE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS

Ouvert depuis la rentrée d'août 2016, le Centre d'Accueil pour Ecoliers continue d'animer la vie du Pavillon de l'ancienne école enfantine grâce à une autorisation d'accueil délivrée par l'OAJE pour 12 élèves. La Directrice de la crèche-garderie des Colinets assure la direction pédagogique avec un 10% de temps de travail annualisé. Une éducatrice secondaire, assistée d'une stagiaire probatoire, assurent la prise en charge des élèves de 1P à 4P scolarisés à Begins, de 13h15 à 18h15 ou de 15h00 à 18h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

On constate que l'ouverture de cette structure répond à un besoin et que le succès va grandissant, doucement mais sûrement. Cette offre évolutive, tant au niveau des horaires de garde, que du nombre d'enfants accueillis, verra l'ouverture d'une plage horaire supplémentaire, début 2018, avec une prise en charge des écoliers de 07h00 à 08h30.

RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Quelques faits pertinents

- L'exercice 2017 a été marqué par une progression régulière de la fréquentation cependant moins prononcée qu'en 2016.
- La situation financière du RAT demeure très stable et le volume d'affaires oscille autour des CHF 22 millions en 2017.
- Quelques 1900 enfants étaient accueillis au sein du RAT à fin novembre 2017. Le réseau offre un total de places en accueil collectif préscolaire de 313, en accueil parascolaire de 456 et de 388 pour ce qui est de l'accueil familial de jour.
- En raison d'un manque de place dans ses locaux, fin 2017, le RAT a signé un bail à loyer pour des locaux plus spacieux.

Le réseau compte 11 nursery-garderies et 8 unités d'accueil pour écoliers et gère 109 accueillantes en milieu familial.

- 1'716'245 heures d'accueil ont été « consommées », dont le détail, en heures, est le suivant :

    - Préscolaire collectif 656 135
    - Parascolaire collectif 437 953
    - Accueil familial de jour 622 157

Le Conseil Intercommunal s'est réuni à deux reprises pour traiter les préavis suivants :

Préavis 01/2017 Rapport de gestion et finances 2016

Préavis 02/2017 Adaptation du rabais fratrie répondant aux conditions-cadre fixées par la FAJE

Préavis 03/2017 Acquisition de l'ERP ABACUS pour la gestion informatisée des salaires et de la comptabilité

Préavis 04/2017 Budget 2018

CRÈCHE LES COLINETS

C'est toujours sous la direction de Mme Nadine Viry que l'année 2017 s'est bien déroulée pour le crèche-garderie Les Colinets. Les finances sont saines et le taux d'occupation est stable. Aucun grand changement pour le personnel n'est à signaler, si ce n'est que l'apprentie, qui a terminé sa formation fin juin, a quitté la structure. Deux nouvelles stagiaires sont engagées en août. A relever que le choix d'un homme pour un remplacement durant une période a été très apprécié des enfants.

A nouveau cette année, diverses activités ont été proposées entre autres des sorties en forêt. Le Noël de la Crèche est toujours une fête très appréciée des petits mais aussi des grands.

Le Conseil de Fondation a vu deux changements. Mme Linda Gachet, représentante des parents, a démissionné ainsi que notre Présidente, Geo Dupont. Celle-ci reste cependant membre du Conseil de Fondation et est remplacée à la présidence par Mme Angélique Schaer. Il est à relever l'excellent travail de Mme Dupont qui a œuvré sans compter pour assumer sa tâche présidentielle. Nous profitons de ce rapport pour les remercier toutes deux. Nos remerciements également à Mme Nadine Viry, à son équipe et aux membres du Conseil de Fondation dans son ensemble.

VI. POLICE ET DÉFENSE INCENDIE

POLICE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Après avoir constaté que de nombreuses voitures ventouses utilisaient les zones de stationnement en zone blanche, la Municipalité a décidé, après en avoir discuté avec la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR, de limiter le temps de stationnement à 72 heures au maximum sur l'ensemble du territoire de la commune. Des panneaux de signalisation ont été installés à cet effet dans les rues de l'Ancien Tram, du Martheray, chemin de la Favre, Le Fort, Ancien Collège.

Bilan annuel de l'activité de la gendarmerie

La gendarmerie a relevé 165 (153 en 2016) événements en 2017 sur notre commune, dont notamment :

12	accident de circulation avec dégâts matériels
10	individu suspect
17	demande d'assistance
7	animaux
6	dommages à la propriété, graffitis/tags
6	dommages à la propriété
6	document perdu - volé
6	véhicule suspect
6	accident de circulation avec animal

En 2017 la commune a déposé six plaintes :

- 3 plaintes pour des graffitis (dommages aux bâtiments), Collège, abri bus, WC Grand'Rue
- 1 plainte pour des dommages dans les toilettes du Collège de l'Esplanade
- 1 plainte pour des dommages à la salle de gymnastique de Fleuri, dont l'auteur a été identifié
- 1 plainte – un inconnu a mis le feu a un arbre sur le Belvédère
-

Contrôles de vitesse

Un radar pédagogique alimenté par des panneaux solaires photovoltaïques a été commandé et installé en 2017 à l'entrée de Begnins. Un deuxième radar (non solaire) a été commandé. Il sera installé au printemps 2018.

Des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement sur les routes de Saint-Cergue et de Burtigny par la gendarmerie cantonale.

31.01.2017 346 véhicules contrôlés, 16 conducteurs dénoncés, taux 4.62 % (canton 3.73%)
04.04.2017 316 véhicules contrôlés, 12 conducteurs dénoncés, taux 3.80 % (canton 3.82%)
11/20.11.2017 348 véhicules contrôlés, 22 conducteurs dénoncés, taux 6.32 % (canton 2.88%)

Le poste mobile – la gendarmerie à votre porte

Le poste mobile de gendarmerie vient toujours régulièrement à Begnins (environ 1 fois par mois), sur la place de l 'Ecu, à côté de l'auberge communale. Il s'agit d'un bus, aménagé en bureau d'accueil, qui permet d'établir différents documents : objets trouvés, plainte pénale, etc...

Police-population

Une information à la population sur ce système de surveillance a eu lieu à Fleuri le 23 novembre 2017, mais a suscité très peu d'intérêt.

Assistants de sécurité publique

Avec le décès de notre regretté et estimé employé Luc Guilloud, la Commune de Begnins ne dispose plus que deux assistants de sécurité publique : MM. Jean-Claude Cavin et Bastien Laffely. Il sera nécessaire qu'une troisième personne suive cette formation.

SDIS GLAND-SERINE

Pour sa troisième année d'existence, le SDIS Gland-Serine se porte bien. Les structures de commandement travaillent en harmonie et grâce à des formations suivies tout au long de l'année, l'opérationnel fonctionne bien. Ainsi, pour résumer l'année 2017, l'on peut dire que ce fut une année « Portes ouvertes ».

Autorités

Conseil Intercommunal

Président	M. Cédric Renaud
Vice-Président	M. Michael Rohrer
Secrétaire	Mme Daisy Hamel

Comité Directeur

Présidente	Mme Anne Stiefel, Municipale, Begnins
Vice-Président	M. Philippe Menoud, Municipal, Coinsins
Secrétaire	Mme Daisy Hamel
Membres	Mme Ipek Trigg, Municipale, Vich
	Mme Jeannette Weber, Municipale, Gland
	M. Edgar Cretegny, Municipal, Le Vaud
	M. Claudio Cairoli, Municipal, Burtigny

La Commune de Bassins, bien que faisant partie du territoire couvert par le SDIS Gland-Serine, n'est pas représentée au Comité Directeur, mais liée par un contrat de prestations, afin de garantir le respect des obligations légales en matière de défense contre l'incendie et de secours.

Le CoDir s'est réuni à 9 reprises afin de traiter des affaires courantes du SDIS et a présenté 2 préavis au Conseil Intercommunal, les comptes 2016, le budget 2018 ainsi que le Rapport de Gestion 2017.

Organisation

A la fin 2017, le SDIS Gland-Serine compte 99 sapeurs-pompiers sous le commandement du Major Daniel Grosjean. Ils sont répartis sur deux sites, soit 68 sapeurs pour le site de Gland et 31 pour le site de Serine.

On dénombre 8 départs pour l'année écoulée et l'arrivée de 6 recrues. Aucune recrue de la commune de Begnins s'est annoncée au recrutement, fin 2016. Sachant l'importance de la connaissance du terrain, cela est à regretter.

Formation

La formation représente 2'739 heures réalisées soit en soirée soit les week-ends et en su 90 jours de formation cantonale ont été suivis.

Les interventions

Du 1er janvier au 31 décembre 2017, le SDIS est intervenu à 116 reprises, soit deux de mois qu'en 2016. Celles-ci auront nécessité 1'823 heures d'intervention. 12 ont eu lieu sur le site de Serine, 104 sur celui de Gland.

On peut constater une nette augmentation des feux, le détail de la répartition par types d'intervention est le suivant :

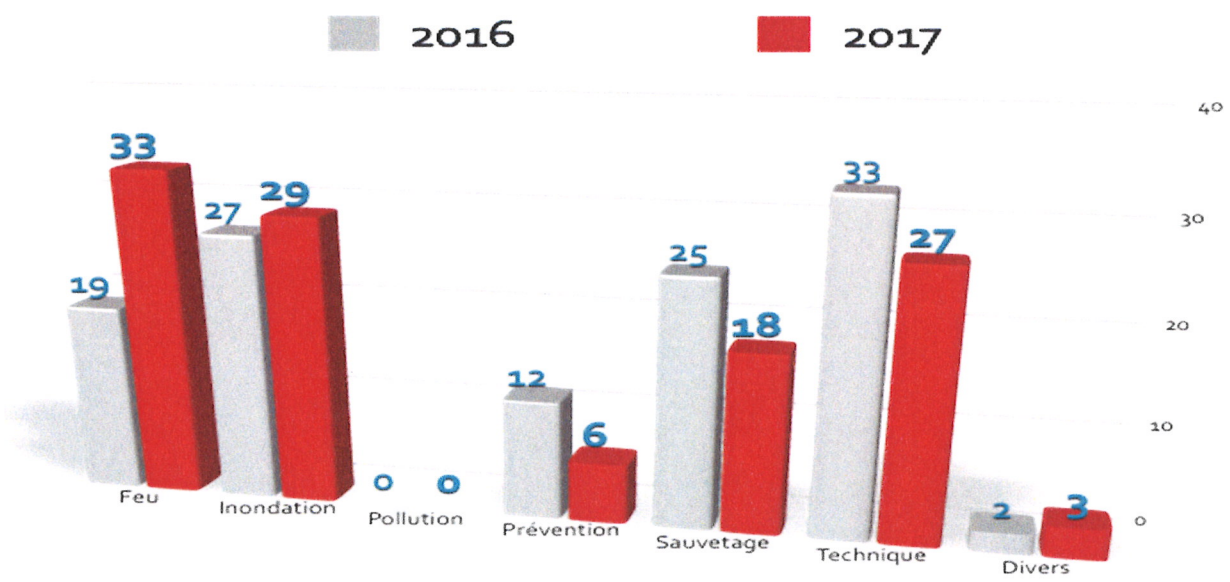

Si l'année 2016 fut marquée par l'incendie de la salle de gymnastique de Le Vaud, l'évènement majeur de 2017 fut le feu d'appartement à la Cité Ouest à Gland au 12ème étage d'une des deux tours.

A relever que seule la commune de Burtigny n'a pas nécessité l'appui des pompiers cette année et que Begnins a vu son nombre d'interventions passer de 9 en 2016 à 14 en 2017.

Afin de susciter d'éventuelles vocations et de se faire connaître du grand public, une journée portes-ouvertes a été organisée fin octobre sur les sites de Gland et de Le Vaud. Divers ateliers interactifs ont été proposés au public qui a pu tester, toucher, porter et apprendre. L'organisation de cette journée a également permis de mettre en avant de nouvelles personnes à des postes clés et a généré recherches et perfectionnement durant les longs mois d'organisation.

Pour conclure, nous tenons à remercier le Major Daniel Grosjean et son Etat-Major pour leur collaboration efficace et le soin rigoureux apporté à la tenue de leur budget. Nos remerciements également aux sapeurs qui assurent chaque jour la sécurité de chacun d'entre nous.

ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

L'organisation régionale de la protection civile de Nyon (ORPC) du district de Nyon regroupe quelques 47 communes et les astreints sont au nombre de 880 à fin décembre 2017. L'ORPC emploie également 8 personnes pour un équivalent plein-temps de 7,6 pour assumer les tâches que génèrent 6395 jours de service, soit une augmentation de 31,5% par rapport à l'année précédente.

Ses principales missions sont :

- assistance aux personnes sinistrées
- protection des biens culturels
- appui aux organisations partenaires (police, sapeurs-pompiers, service santé publique (etc.)
- aide à la conduite et à la logistique
- remise en état
- interventions en faveur de la collectivité
- mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

La répartition des jours de service est la suivante :

1569 jours d'engagement au profit de tiers (montage et démontage de la patinoire de Nyon, Paléo, de la Désalpe et du mondial de la fondue, etc.)

737 jours d'engagement en situation d'urgence (la visite des Présidents XI Jinping et Macron, feu à la Cité Ouest à Gland, acheminement d'eau à la Dôle, etc.)

4089 jours d'instruction (circulation et prévention routière, recherche et battue, entretien et réparation du matériel, tirage de lignes téléphoniques et mise en place d'un poste de commandement, etc.)

Les travaux de rénovation du Centre d'Engagement de Prangins (CEP) se poursuivent et vont bon train.

VII. SERVICES INDUSTRIELS

ÉPURATION – eaux claires et eaux usées

Toujours dans le cadre du PGEE (plan général d'évacuation des eaux usées), des expertises sont entreprises par quartier et également au fur et à mesure de la mise à l'enquête de nouveaux bâtiments ou de transformations, afin de vérifier si le séparatif entre les eaux claires et les eaux usées a bien été réalisé. Pour les nouvelles constructions et les rénovations, les contrôles ont lieu avant le début des travaux, « fouilles ouvertes », et à la fin.

Suite à l'approbation par le Conseil communal le 27 juin 2017 du préavis municipal 5/2017 destiné à financer l'extension du réseau d'eaux usées sur le chemin de l'Ecrot (CHF 77'760.00), les travaux n'ont pu être entrepris qu'en novembre, après les vendanges.

STATION D'ÉPURATION À LA DULLIVE / APEC

Les faits suivants ont marqué l'année 2017 de l'APEC, association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte :

Régionalisation de la station d'épuration

Les partenaires, soit un ensemble de 30 communes, ont signé une convention au printemps 2016, dans laquelle est affirmé l'objectif commun de régionalisation de l'épuration. La protection de l'environnement et des eaux en particulier est au centre des préoccupations des partenaires, qui, en se regroupant, visent à générer des économies profitables à tous.

Sur la base des études de faisabilité (2014-2016), l'objectif était d'affiner l'approche technique et financière, afin de mieux préciser les conditions à réunir pour la régionalisation de l'épuration.

Pour la commodité, le site régional pour les bassins de l'Asse (AEB, Gingins, Chéserex, Nyon) et de l'APEC est appelé LAVASSSON 45. Pour la localisation précise du site, les démarches d'étude doivent encore être poursuivies.

Le périmètre LAVASSON 45 se schématise ainsi :

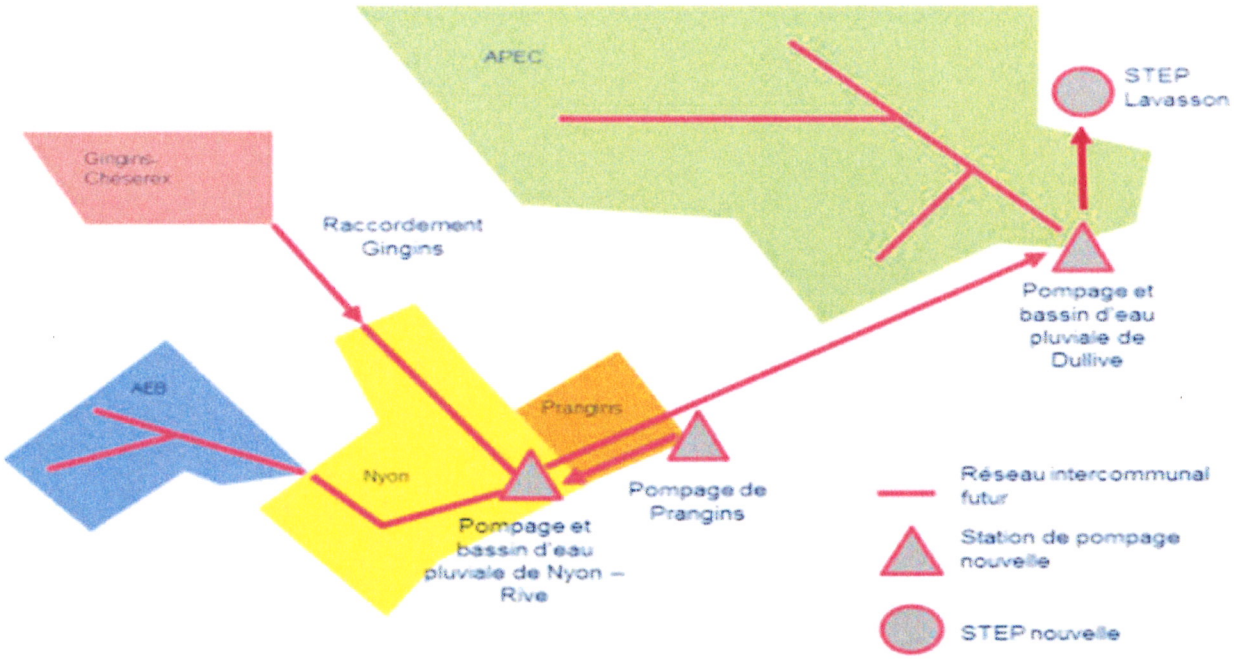

Le dimensionnement considéré a porté sur :

- La population actuelle et projetée en 2045 (93'400 habitants raccordés correspondant à 120'000 équivalents-habitants)
- Les charges pollutives effectives actuelles et projetées en 2045
- Les débits actuels et projetés en 2045

2015 : 63'367 habitants raccordés (Nyon, AEB, Gingins-Chéserex, Prangins, APEC)
2045 : 93'400 habitants raccordés (Nyon, AEB, Gingins-Chéserex, Prangins, APEC)
Pour atteindre les objectifs de traitement des eaux usées jusqu'en 2045, les travaux sont les suivants :

- Construction d'une nouvelle STEP au lieu-dit « Lavasson » pour 93'400 habitants
- Connexion et mise en place du grand réseau intercommunal
- Nouvelles stations de pompage (STAP) : Rive, Prangins, Dullive
- Démolition des STEP de l'Asse, Rive, Gingins-Chéserex, Prangins, APEC

La Municipalité de Luins a fait part des préoccupations de sa population par rapport aux informations actuellement disponibles, à savoir :

- Le site de la nouvelle STEP projeté au Lavasson sur le territoire de la commune de Gland
- Le regroupement sur un seul site d'une STEP pouvant traiter les besoins de plus de 100'000 habitants (y compris Nyon et ses voisins).

Elle a proposé d'autres sites à étudier (Dully, Gland, Bursins).

QUELQUES CHIFFRES POUR 2017	2017	2016
Volume d'eau traitée, soit débit moyen par jour	2'662'942 m3 7'296 m3	3'270'547 m3 8'960 m3
Déchets retenus par le microtamiseur	108.5 t.	87.2 t
Sable, graviers (laveur de sable)	4 m3	12 m3
Matières grasses (fosse à graisse)	27 t.	16 t.
Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération	**2017**	**2016**
Boues fraîches introduites dans le digesteur (moyenne p/jour)	23'433 m3 64 m3	23'747 m3 65 m3
Boues déshydratées pour incinération (traitées jusqu'à 35 %)	136.7 t.	0 t.
Boues séchées pour cimenterie (traitées jusqu'à 90 %)	390 t.	527 t.
Gaz de digestion	**2017**	**2016**
Quantité totale de méthane (CH4) produit	468'371 m3	459'905 m3
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	468'159 m3	459'877 m3
Quantités brûlées par la torchère	212 m3	28 m3
Energie	**2017**	**2016**
Consommation d'énergie électrique totale	1'113'039 kWh	1'112'795 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	545'284 kWh	524'009 kWh
Consommation de mazout	135'607 litres	117'031 litres
Pluviométrie	**2017**	**2016**
Pluviométrie enregistrée à la STEP	944 mm	1'231 mm
Rendement en %	**Normes**	**Rendement total STEP**
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	90 %	96 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	>85 %	90 %
Phosphore total (Ptot)	>95 %	94 %

SERVICE DES EAUX

Notre employé Gregory Ursenbacher a suivi en 2017 avec succès la formation de « surveillant de réseau d'eau potable » de la SSIGE Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux. Il est désormais à même de s'occuper de nos différentes stations de pompage et réservoirs et gérer le carnet d'autocontrôle.

Le 27.06.2017 le Conseil communal a approuvé le préavis municipal 6/2017 pour le remplacement du réservoir d'eau potable de la Châtaigneraie et l'adaptation du système de pompage.
Les travaux débuteront en mai 2018.

Sept analyses de l'eau potable ont été effectuées sur la commune de Begnins par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires :

17.01.2017 autocontrôle : eau de boisson à la source, captage de la Tuffière
14.02.2017 autocontrôle : eau de boisson à la source, captage de Haute Combe, eau de boisson à la source, captage de Basse Combe, eau de boisson à la source, captage du Biscou, eau de source, captage de la Tuffière, eau de fontaine publique, Place du Tilleul
28.03.2017 autocontrôle : eau de boisson à la source, captage de la Tuffière
14.06.2017 contrôle officiel : eau de boisson dans le réseau de distribution, fontaine publique du Martheray
04.07.2017 autocontrôle : eau de boisson à la source, captage de la Tuffière
16.08.2017 autocontrôle : eau de boisson à la source, captage de Haute Combe, eau de boisson à la source, captage de Basse Combe, eau de source, captage de la Tuffière, eau de boisson à la source, captage du Biscou, eau de fontaine publique, rue de l'Ancien Tram
03.10.2017 autocontrôle **:** eau de boisson à la source, captage de la Tuffière.

Les échantillons analysés sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.
Pour le captage de la Tuffière les 28.03., 04.07, 03.10, la teneur en nitrate dépasse quelque peu l'objectif de qualité de moins de 25 mg/l fixé pour l'eau potable. La valeur de tolérance admise est de 40 mg/l. Résultats respectifs obtenus : 28/29/29 mg/l.

Certaines fontaines du village ont bien besoin d'une réfection. Un montant sera prévu au budget 2019.

STATION DE POMPAGE

La commune de Begnins a fourni à la commune de Gland un débit d'eau correspondant à l'étiage, soit 180 l/min., au droit de la station de pompage des Baules. Ce débit leur est garanti. Il peut être soustrait par la commune de Gland de manière prioritaire au même niveau que les prises pour les pompes de la commune de Begnins. En 2017, Begnins a fourni env. 93'880 m3 à la commune de Gland, ainsi que 30'000 m3 du trop-plein de la station de pompage des Baules.

Notre réseau de secours a fourni à la commune de Burtigny 5'100 m3, en raison de leur problème de captage et d'un manque d'eau.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement des candélabres de la route de la Loye et de la partie supérieure du chemin de la Colette par des candélabres LED a été effectué en 2017, selon le préavis municipal 3/2017 voté le 27.06.2017.

Pour le chemin des Baules, nous avons déjà pu déjà constater que la consommation d'électricité a nettement diminué par rapport à 2016.

VIII. CONCLUSION

2017 a vu s'achever le deuxième hangar à plaquettes forestières, la Municipalité a mis en route une requalification du site sud de l'Ecu Vaudois, terrasse et place sud de l'Hôtel. Le Conseil Communal a accordé à la Municipalité le crédit nécessaire à la réalisation du nouveau réservoir de la Châtaigneraie. Ne doutons pas que le village saura maintenir la réputation de centre local qu'il est depuis longtemps et faire honneur à sa proche situation de bourg de 2000 habitants.

Terminons par nos habituels remerciements à l'entier du personnel communal pour le travail accompli pendant l'année écoulée. Associons à nos remerciements tous les bénévoles qui font vivre Begnins, le rendent attractif et accueillant.

LA MUNICIPALITE